



**CES
ETUC
EGB
DEFS**

information presse



CP 12/86

CONSEIL DE L'EUROPE : DROITS SYNDICAUX EN TURQUIE

La Confédération Européenne des Syndicats est fort déçue par l'attitude du Conseil de l'Europe envers la Turquie qui continue à violer les droits humains et les droits syndicaux.

Avant de normaliser les relations économiques, politiques et sociales avec la Turquie, les institutions européennes et les gouvernements de l'Europe de l'Ouest doivent avoir la preuve formelle que la Turquie a finalement retrouvé la voie qui mène à la démocratie.

Voilà l'essentiel de l'appel que Mathias HINTERSCHEID Secrétaire général de la CES a lancé aujourd'hui à Istanbul devant les participants à la mini-session du Conseil de l'Europe.

Depuis 6 ans, le gouvernement Turc reste insensible à la pression internationale et plus particulièrement à la pression syndicale.

Le gouvernement turc est incapable de fournir la preuve que les membres du syndicat DISK aient été impliqués dans des activités illégales ou anti-démocratiques. Or, malgré cela, les 78 dirigeants de DISK qui couraient le risque de la peine de mort et les 1.477 membres de DISK sont menacés maintenant de longues peines de prison, en plus de multiples restrictions de leurs droits civils, humains, politiques et syndicaux.

Les persécutions des syndicalistes en Turquie sont une flagrante violation de la Convention des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et des normes de l'Organisation Internationale du Travail.

A plusieurs reprises, la CES et ses organisations affiliées ont revendiqué du gouvernement Turc qu'il arrête le procès contre le Disk et ses leaders, rétablisse la liberté de presse et d'expression et réinstaure les droits syndicaux conformément aux normes syndicales internationales.

Confédération Européenne des Syndicats
European Trade Union Confederation
Europäischer Gewerkschaftsbund
Den Europeiske Faglige Samorganisasjon

Rue Montagne aux Herbes Potagères, 37

B-1000 Bruxelles

☎ (02) 219 10 90

☎ eurosyndic

./.

"Si le Conseil de l'Europe" a dit Mathias HINTERSCHEID, "ne contribue pas à la réinstauration des droits syndicaux en Turquie, cela nuirait incontestablement à la confiance que portent les syndicats membres de la CES au Conseil de l'Europe".

La CES est prête à contribuer à la réinstauration des droits syndicaux en Turquie.

A deux reprises, la CES a proposé au Premier Ministre, Mr. OZAL, de le rencontrer dans le but de discuter la situation syndicale en Turquie. Cette demande est restée sans suite jusqu'à ce jour, mais la CES continue à espérer que prochainement une telle rencontre ait lieu et que les conclusions d'une telle rencontre puissent contribuer à la normalisation de la situation syndicale en Turquie.



+ + + +

25.6.86

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA